

# FICHE D'INSCRIPTION LOURDES 2023

A retourner au Service diocésain des Pèlerinages  
10 rue de l'Isle - 10000 Troyes

Date de l'inscription : .....

M.  M<sup>me</sup>   
M<sup>lle</sup>  Prêtre   
Sœur  Diacre   
Frère  Enfant

Si nous ne l'avons pas encore, collez votre photo ici ou joignez une photocopie de votre carte d'identité.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Tél : .....

E-mail : .....

Adresse précise : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom : .....

Tél : .....

Conditions générale de vente :

[www.cathotroyes.fr/pelerinages/conditions-generales-vente](http://www.cathotroyes.fr/pelerinages/conditions-generales-vente)

Je soussigné(e) NOM et PRÉNOM .....

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Fait à ..... Le .....

**Signature précédée de la mention**

**« Lu et approuvé »**

## COÛT DU PÈLERINAGE

### ✓ Pension par personne :

	Chambre double	Chambre seule
Hôtel Arbizon*	125 € <input type="checkbox"/>	
Hôtel Saint Sébastien	190 € <input type="checkbox"/>	240 € <input type="checkbox"/>
Hôtel Sainte Agnès**	250 € <input type="checkbox"/>	300 € <input type="checkbox"/>
Hôtel Basilique***	240 € <input type="checkbox"/>	350 € <input type="checkbox"/>

Nous contacter pour le tarif enfant et les chambres triples.

Je souhaite être logé(e) avec .....

### CARS DE PÈLERINAGE

Pour une meilleure organisation et pour garder l'esprit du pèlerinage il est conseillé de voyager ensemble dans les cars affrétés à cet effet.

### ✓ Voyage et frais d'organisation :

**Voyage en car : 180 €**

Départ **mercredi 23 août au soir** de Notre Dame en l'Isle - Troyes.

Arrivée à **Lourdes le jeudi 24 août au matin.**

Retour à Notre-Dame en l'Isle **le lundi 28 août au matin.**

**Voyage par vos propres moyens : 50 €**

(dont 30 € de frais d'organisation)

Ci-joint mon règlement par deux chèques (un pour le voyage et frais généraux débité à l'inscription, un pour la pension débité au retour) à l'ordre de : « **pèlerinages diocésains** ». Les chèques vacances sont acceptés.

En cas d'annulation, les frais d'organisation (30 €) resteront acquis.

Votre inscription sera effective dès réception de ce bulletin, **accompagné de vos deux chèques.**

A l'heure où nous mettons en page il n'y a plus d'obligation liées à la Covid 21. Toutefois le pass vaccinal est toujours recommandé et indispensable si vous voulez aider les malades.